

*Initiatives ministérielles***INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Français]

**LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Le président suppléant (M. Kilger):** Il restait encore environ 5 minutes de questions et commentaires au député de Lotbinière. Je cède donc la parole au député de Lévis.

**M. Antoine Dubé (Lévis, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours du député de Lotbinière avant la période des questions orales. Il a touché deux sujets qui m'intéressent particulièrement dans cette réforme de la sécurité sociale. Il a parlé des jeunes et des problèmes reliés aux frais de scolarité. J'aimerais qu'il puisse expliquer un peu plus sa position à ce sujet.

J'aimerais également, s'il en a le temps, qu'il nous fournisse des explications sur le volet de l'assurance-chômage relatif aux femmes.

**M. Jean Landry (Lotbinière, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de répondre à mon collègue et d'informer tous les députés de cette Chambre. Dans un document secret rendu public par le *Toronto Star* on dit qu'avec cette réforme les étudiants vont payer le double pour défrayer les frais de scolarité.

Lorsque le ministre demande à ces étudiants de mettre l'épau-le à la roue, je pense que c'est un petit peu difficile à faire, quand on sait que certains étudiants vont quitter l'université avec une dette de 50 000 \$.

Je voudrais aussi répondre au sujet des femmes. Au Québec et au Canada, avec cette réforme, les femmes qui auront contribué toute leur vie au Régime d'assurance-chômage n'y auront pas droit lorsqu'un certain montant sera atteint. Je trouve malheureux qu'on brime les femmes de cette façon-là. Je trouve cela très malheureux.

● (1510)

Je dois ajouter aussi que la réforme des programmes sociaux, au Québec seulement, coûtera un surplus de 170 millions de dollars et touchera 40 000 foyers qui seront obligés de faire appel à l'aide sociale. Lorsqu'on examine la réforme des programmes sociaux, il faut voir un peu plus loin.

Prenons le cas d'une famille où le père, pour une raison ou une autre, à un moment donné perd son emploi ou, ayant un travail précaire, se retrouve à l'aide sociale. Imaginez ce qu'il en coûte à l'État à ce moment-là. Cela engendre souvent une dépression, il y a des problèmes médicaux, il faut consulter des psychologues et des psychiatres. Il faut analyser toute la situation. Il ne faut pas faire une réforme seulement pour faire une réforme. Il faut analyser aussi toute la problématique.

Je dis souvent qu'il faut faire de la prévention. On sait qu'il y a 6,4 milliards de dollars d'impôts, de taxes, qui peuvent être récupérés; 6,4 milliards de dollars qu'on peut récupérer dans les finances du gouvernement. C'est là et il suffit d'aller le chercher. C'est tout. Il s'agit de 6,4 milliards de dollars, et nous vous disons, nous, les députés de l'opposition, que nous ne sommes

pas là simplement pour mettre la chicane. Du tout! Nous sommes là pour trouver des solutions avec le gouvernement, pas uniquement pour critiquer.

En tant que politiciens, nous devons faire face à cette situation. Les syndicats l'ont remarqué, de plus en plus d'employeurs aujourd'hui engagent avec des contrats de trois ou quatre mois. C'est ce qui se fait de plus en plus. Il y a des agences de placement qui ne font que cela, engager pour quatre, cinq mois. Vous devez vous attendre à ce que cet individu, cette chômeuse, cette femme ou cet homme qui travaille à contrat revienne tous les ans. C'est une problématique.

Dans ma région, le taux de chômage est très élevé et des travailleurs saisonniers, il y en a amplement. Je vois que la réforme des programmes sociaux s'appliquera uniformément, à une province en santé comme à une province malade, et c'est là que je me dis qu'il y a une injustice qui se crée. Donc, analysons plus à fond ces problèmes au niveau des travailleurs, des chômeurs et des chômeuses. Que vous soyez syndiqués ou pas aujourd'hui, le problème va se poser. Je le dis aux syndicats, le problème va se poser.

Il y a des problèmes qui s'en viennent et on dit qu'il faut que nous ayons une meilleure politique au niveau de notre immigration si cela doit aller jusque-là. S'il faut réformer, réformons aussi jusque-là. Je ne dis pas qu'il ne faut plus faire entrer personne. Ce n'est pas ce que je dis, mais donnons du travail. Aujourd'hui avec la technologie, la robotisation, une machine va remplacer 100 hommes. Ces 100 hommes, savez-vous ce qu'ils font? Ils se retrouvent au chômage. C'est là qu'ils se retrouvent. Je n'ai rien contre le progrès mais c'est une question d'équilibre entre le positif et le négatif. Et c'est cet équilibre-là que je veux vous proposer et vous soumettre.

**M. Nic Leblanc (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole cet après-midi sur la motion du ministre du Développement des ressources humaines.

Dans son projet de réforme des programmes sociaux, le ministre propose d'abord de faire régler les problèmes sociaux et le chômage par les chômeurs et par les plus pauvres. On demande aux chômeurs de payer plus pour régler leurs problèmes et aux pauvres d'être encore plus pauvres pour subir cette réforme qui va entraîner ce que je viens de mentionner, c'est-à-dire demander aux chômeurs et aux pauvres de payer plus.

Le ministre et ses spécialistes, au lieu de se pencher sur la cause du chômage, au lieu de trouver la cause des problèmes sociaux, disent aux chômeurs: Vous allez payer la facture. Comme si les chômeurs et les pauvres étaient responsables du grand pourcentage de chômage et du nombre de gens qui vivent de prestations d'aide sociale, particulièrement au Québec.

● (1515)

C'est pour ces raisons que je vais plutôt parler, cet après-midi, de la cause du chômage et de la cause du bien-être social. Il faut reconnaître que les libéraux fédéraux n'ont, en principe, pas beaucoup d'idées à cet égard. Après avoir siégé, depuis une dizaine d'années, ici à la Chambre des communes, et après avoir vu la façon dont le gouvernement gère ses affaires, je vais pouvoir vous citer quelques exemples qui vont faire la preuve